

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE
FILLIÈRE
N° 2021.02**



Séance du 18 mars 2021

A quatorze heures, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué le 10 mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et dans la Salle du Conseil de la Mairie déléguée, sise 1 route des Ecoles- ST MARTIN BELLEVUE 74370 FILLERE

Nombre de membres en exercice : 17- Présents : 10 - Votants : 12 - Pouvoirs : 2

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU CCAS

Présents :

Mesdames ALAIS Isabelle (élue), ALESINA Christelle (élue), CHEVALLIER Maud (élue), DURET Jacqueline, LAFFIN Nicole, PARODI Jacqueline
Messieurs GARAUD Jean Michel, JACOB Claude (élu), PARIS Raymond, RICHARD Philippe

Excusés :

Mesdames BRUSSOZ Marie Claude, DEHAINE Valérie, HUCHET Christel (élue), NICOLAS Agnès (élue), REVEILLON Emeline (élue), REYDET Nadine (élue), Monsieur ANSELME Christian

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-17,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.123-4 et suivants,

Considérant que le compte de gestion 2020 a été proposé par le Trésorier principal de la commune et que les opérations budgétaires correspondantes ont été certifiées,

Considérant que le compte de gestion 2020 du CCAS est conforme en tout point au compte administratif 2020 du CCAS,

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

- **Adopte le compte de gestion du CCAS (exercice 2020) dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même budget et le même exercice**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture le : 02 AVR 2021
et de la publication/affichage le : 02 AVR 2021

Le Président



Le Président,
Christian ANSELME